

## Important : Informations sur l'immunisation des étudiants de 7<sup>e</sup>/8<sup>e</sup> année

Année scolaire 2021/2022

Cher parent/tuteur :

La Santé publique de la région de Halton fournit des cliniques d'immunisation aux étudiants en 7<sup>e</sup> année du secondaire fréquentant les écoles publiques, privées, Catholiques et françaises. Ce programme d'immunisation régulier en milieu scolaire redémarre en avril 2022. Les infirmières de la Santé publique offriront à l'école de votre enfant trois vaccins gratuits aux étudiants de **niveaux 7 et 8** ayant le consentement parental :

- [Méningocoque ACYW-135](#) (NIMENRIX®) (*requis pour la participation scolaire*)  
1 dose
- [Hépatite B](#) (ENGERIX®-B) (*recommandé*)  
2 doses administrées à 6 mois d'intervalle
- [Papillomavirus humain](#) (GARDASIL®9) (*recommandé*)  
2 doses administrées à 6 mois d'intervalle

Les infirmières évalueront les dossiers des étudiants et offriront tous les vaccins auxquels ils sont admissibles et dont ils ont le consentement parental.

**Remarque : Ces cliniques n'offriront PAS de vaccins contre la COVID-19.**

Nous vous demandons de :

1. **Lire** la [fiche d'informations des vaccins](#) (également disponible en [urdu](#), [chinois](#), [français](#), [espagnol](#), [pendjabi](#), [arabe](#), [hindi](#)).
2. **Remplir** et de signer le formulaire de consentement pour les vaccins que vous désirez que votre enfant reçoive.
3. **Retourner** le formulaire de consentement au bureau de l'école de votre enfant avant le **6 avril 2022**. Seuls les étudiants avec un formulaire de consentement signé seront immunisés le jour de la clinique scolaire.

### Mise à jour du dossier d'immunisation de votre enfant

Votre enfant pourrait avoir déjà reçu un ou plusieurs des vaccins décrits ci-haut. Chaque fois que votre enfant reçoit une immunisation de son prestataire de soins de santé, vous devez en informer la Santé publique de la région de Halton. Le bureau de votre prestataire de soins de santé ne rapportera pas ces dossiers pour vous. Les infirmières de la Santé publique réviseront le dossier d'immunisation de votre enfant et le vaccineront uniquement si nécessaire.

Pour rapporter les immunisations :



Visitez [halton.ca/immunize](https://halton.ca/immunize)



Téléchargez l'application  
**Onehalton**



Composez le **311**

### Municipalité régionale de Halton

SIÈGE SOCIAL : 1151 Bronte Rd, Oakville, ON L6M 3L1  
905 825-6000 | Sans frais : 1 866 442-5866

## Questions fréquemment posées

### Pourquoi ces vaccins sont-ils proposés maintenant?

Ces vaccins sont offerts systématiquement dans les écoles aux étudiants de 7<sup>e</sup> année dans le cadre du programme d'immunisation régulier de Halton. Ce programme a été mis sur pause en raison de la pandémie. Il peut à présent reprendre. Le fait de compléter toutes les immunisations de routine permet de vous protéger, ainsi que votre famille et les autres résidents, contre les maladies. Elles peuvent également prévenir des maladies entraînant des visites médicales et des hospitalisations non nécessaires, ainsi qu'un fardeau supplémentaire au système de soins de santé.

### Qu'arrive-t-il si je ne souhaite pas que mon enfant reçoive ces vaccins?

Le méningocoque ACWY-135 est un vaccin requis selon la *Loi sur l'immunisation des élèves* (ISPA). Si vous choisissez de ne pas faire vacciner votre enfant, vous devrez éventuellement obtenir une exemption de la Santé publique de la région de Halton afin que votre enfant puisse continuer d'aller à l'école. En raison de la pandémie, la Santé publique de la région de Halton ne met **PAS** actuellement en vigueur l'ISPA et n'accepte aucune exemption à la vaccination. Consultez les [pages Web](#) de la région de Halton pour les mises à jour.

Le papillomavirus humain et l'hépatite B sont des vaccins *recommandés*, mais ne sont pas légalement requis pour aller à l'école et n'exigent pas d'exemption.

Si vous refusez la vaccination puis changez d'avis une fois les cliniques scolaires terminées, les enfants pourront également recevoir ces vaccins par le biais de leur prestataire de soins de santé primaires ou dans les cliniques communautaires futures. Certains vaccins sont financés par les fonds publics pour une durée limitée. L'étudiant pourrait n'y être admissible que jusqu'à un certain âge ou une certaine année scolaire. Pour en savoir plus, visitez le [halton.ca/immunize](http://halton.ca/immunize) ou composez le 311.

### Qu'arrive-t-il si mon enfant a manqué une deuxième dose de vaccin contre l'hépatite B ou le VPH en raison de la pandémie?

Les étudiants peuvent toujours se rattraper sur les deuxièmes doses des vaccins contre l'hépatite B et le VPH sans recommencer les séries de vaccins. L'administration de la deuxième dose est recommandée au moins six mois après la première. Toutefois, un intervalle plus long que celui recommandé entre les doses de vaccin fournira la même immunité.

### Est-il sécuritaire de recevoir plus d'un vaccin à la fois?

Oui. Ces vaccins sont offerts ensemble en toute sécurité depuis de nombreuses années pendant l'enfance, avec d'autres vaccins de routine. Le fait de recevoir plus d'un vaccin à la fois garantit que les étudiants reçoivent la meilleure protection contre les maladies graves plus tôt que plus tard.

### Mon enfant doit-il attendre après avoir reçu un vaccin contre la COVID-19 avant de recevoir ces vaccins?

Les enfants âgés de 12 ans ou plus **n'ont pas besoin d'attendre** entre l'administration du vaccin contre la COVID-19 et celle de ces autres vaccins. Il est recommandé aux enfants âgés de 5 à 11 ans d'attendre au moins 14 jours avant et après l'administration du vaccin contre la COVID-19 et un autre vaccin.

### Mon enfant peut-il recevoir ces vaccins s'il a récemment été infecté par la COVID-19?

Oui, tant que votre enfant se sent bien et qu'il a complété la période d'isolation requise.

### Les vaccins contre la COVID-19 seront-ils offerts à ces cliniques scolaires?

**Non.** Les étudiants admissibles à recevoir un vaccin contre la COVID-19 peuvent visiter [halton.ca/COVIDvaccines](http://halton.ca/COVIDvaccines) pour savoir où le recevoir.

Pour plus d'informations et de questions fréquemment posées, visitez [halton.ca/immunize](http://halton.ca/immunize).